



## COMMUNIQUE DE PRESSE

**Paris, le 29 décembre 2008**

Lors de sa réunion du 10 novembre 2008, le Conseil de surveillance de Bleecker a pris connaissance des recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

Dans l'hypothèse où une rémunération des dirigeants mandataires sociaux serait envisagée, ces recommandations seraient intégrées dans les réflexions sur le processus de mise en place de ces rémunérations.

Toutefois, BLEECKER se réfèrera dès à présent au code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF ainsi modifié pour l'élaboration du rapport prévu à l'article L. 225-68 du code de commerce.

Compartiment C de NYSE-Euronext™ Paris – ISIN FR0000062150

**Contact :**

**NewCap.**

Communication financière  
Emmanuel Huynh/Dusan Oresansky  
Tél. : +33 (0)1 44 71 94 94  
bleecker@newcap.fr

\*\*\*\*\*